VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 FÉVRIER 1918 — No. 13

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

VEUILLOT

Ce nom est un drapeau. C'est le drapeau du Christ dans l'armée laique; c'est le drapeau de la foi chrétienne, de l'idée catholique. C'est l'étendart détesté par l'athéisme, craint par tous les ennemis de l'Eglise.

L'aîné de la famille, Louis, fut un Roland sonnant l'alarme contre l'école sans Dieu, mère de toutes les defaillances et de toutes les ruines.

Ecrivain merveilleux, penseur profond, fils soumis et dévoué de l'Eglise catholique, sa plume était un glaive qui tranchait dans les chairs des coryphées de la libre pensée en y infligeant des blessures mortelles.

Fils d'un père et d'une mère laborieux et honnêtes, mais sinon tout-à-fait incroyants, pour le moins non-pratiquants; lui-même; sans foi jusqu'au soir mémorable où agenouillé en face de la croix du divin Sauveur, au sein d'une famille chrétienne et amie qui humblement recitait le chapelet, une lueur de religion venait frapper son intelligence et son coeur.

Il était à Rome près de Pierre, sa raison et sa pensée se tournaient bientôt vers Dieu, il allait vite comprendre tout ce qu'il y avait de réconfortant dans la religion, ses dogmes et sa pratique.

Jusque là il avait été un revolté contre les inégalités humaines; il avait vu vivre et mourir pauvres, ses parents bien aimés, malgré un travail assidu, une conduite exemplaire, une intégrité parfaite; il avait vu la fortune et les honneurs combler bien souvent des personnages indignes; la force lui avait toujours semblé primer le droit; l'honnêteté lui semblait presque un vain mot; la bonne conduite, une folie; les principes, un apanage inutile et plutôt encombrant.

Il avait du talent, et le savait; il avait de l'énergie et de la fierté. Il se sentait fort, il pouvait devenir puissant; il vengerait la vie humble et modeste de ses parents par la conquête du pouvoir.

Ses rêves étaient simplement humains. L'âme, la conscience, les consolations divines, la pensée de l'audelà, l'espérance et la foi en l'autre vie, tout cela lui faisait défaut, partant l'esprit de charité devait aussi lui manquer.

On peut voir et comprendre l'âme de Louis Veuillot dans ce morceau de littérature admirable qu'est *l'Introduction* de "Rome et Lorette", livre superbe qui devrait être dans toutes les bibliothèques et dans toutes les familles.

De ses parents il écrivait :

"Mon père et ma mère se conduisaient d'après les règles d'une probité rigide; ils élevaient à la sueur de leurs fronts quatre enfants, car après les deux garçons étaient venues deux filles; ils travaillaient sans cesse; pas de fête, pas de repos, pas de nuit, en quelque façon, pour eux; ils ne cessaient de travailler que quand l'excès des fatigues et des privations amenait une maladie: ils nourissaient de leur sang et de leurs jours cette nombreuse famille, qui avait toujours faim; ils venaient, avec une générosité sublime, au secours de leurs parents, encore plus misérables qu'eux, Hélas! ils remplissaient de la religion tous les devoirs, moins ceux qui consolent et qui font espérer. En nous épargnant tout ce qu'ils pouvaient nous sauver de leurs souffrances, ils ne savaient que nous dire : "Habituez-vous à la peine, vous en aurez!" Et pas un mot de Dieu. Je le dis à la honte de mon temps, non à la leur : ils ne connaissaient pas Dieu. Enfants tous deux à l'époque où l'on massacrait les prêtres, ils n'en avaient point trouvé dans leurs villages pour les élever, et tout ce qu'en vieillissant ils avaient entendu dire, aux plus habiles qu'eux, de l'Eglise et des ministres de la religion, leur en inspirait l'horreur. Seulement ma mère, par un reste des traditions de sa mère, voulait que j'allasse le dimanche à la messe, où elle venait elle-même aux grandes fêtes, et m'avait appris quelques bribes de l'Ave Maria, que je récitais le soir au pied de mon lit."

Au sujet de sa première communion :

"Ce fut, souvenir abominable, à la suite de cet enseignement (école mutuelle) que je fis ma première communion. Que le crime en retombe sur d'autres têtes! je n'ai pas à le porter tout entier. Ils sont heureux ceux qui marchent dans la vie sous la protection des souvenirs et des grâces de ce beau jour! On m'enleva ce bonheur. Poussé à la table sainte par des mains ignorantes ou tout à fait impies, je m'en approchai sans savoir à quel redoutable et saint banquet je prenais part; j'en revins avec mes souillures je n'y retournai plus. Pardonnez-moi, mon Dieu, et pardonnez-leur! Je ne confesse que pour la gloire de vos miséricordes un crime dont vous avez daigné m'absoudre; et, tandis que je tremble devant l'immensité des faveurs que j'ai reçues avec si peu de mérite, vos enfants les plus chers s'étonneront avec moi du miracle de cette clémence qui, malgré tant d'oublis, m'a voulu rappeler plus tard à la participation de vos saints mystères profanés.—Prions."

Plus tard :

"J'allai demeurer de la maison paternelle : j'avais treize ans.

"Abandonné dans le monde, sans guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans, sans Dieu! O destinée amère! Je rencontrai de bons coeurs; on ne manqua pour moi ni de générosité ni d'indulgence; mais personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de mon intelligence; les propos de quelques jeunes gens au milieu desquels j'avais à vivre, celle de mon coeur. Hors un, qui vint trop tard et s'en alla trop tôt, ils n'imaginaient point qu'il y eût quelque retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes jeunes gens; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit, et, selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui m'aimaient le plus me menaient au spectacle; ceux qui me trouvaient de l'intelligence me prêtaient des livres, et je continuais par moi-même, en pleine liberté, les études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et sur M. Lamothe-Langon. Au moins, dans la pauvre maison de mon père, on disait parfois : "Que Dieu ait pitié de nous!" Mais maintenant je n'entendais plus que des impiétés railleuses; là le **Constitutionnel et le Courrier français** étaient encore prophètes; là personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain, et quand, dans ma misère, dans mon isolement dans ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière, c'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. Ni en bas, ni en haut de l'échelle, autour de moi, ni au-dessus de moi, je ne voyais rien qui m'enseignât à prier. En prenant de l'âge, je ne découvrais dans la vie que d'injustes oppressions; que des distances iniques et injurieuses; qu'un hasard de naissance, heureux pour d'autres, insupportable pour moi; hasard qu'il m'était permis de forcer sans doute, mais enfin que je ne pouvais forcer qu'avec mon seul concours, ce qui rendait permis tous les moyens. Voilà le peuple tel qu'on le fait, voilà le cannibale que l'on affame, et que l'on dégage de tout scrupule en l'abandonnant à l'aiguillon de ses besoins! Je plains ceux que la bête féroce dévorera; mais, sous les souvenirs de mon passé, ce n'est pas elle que je puis accuser; non, en vérité, je ne le puis."

Aux chefs et aux éducateurs de la nation :

"Ah! philosophes, hommes d'Etat et amis du peuple, combien peu, dans les mansardes, on s'aperçoit des belles choses que vous croyez faire, et des belles choses que vous promettez! Allez donc voir quel joug de fer y fait peser l'égoïsme que vous avez institué dans la société: allez y apprendre quels abominables mensonges sont toutes vos oeuvres; et sachez une bonne fois que, si vous ne cherchez à rendre les hommes meilleurs et plus charitables, vous n'arriverez jamais à les rendre moins malheureux. Mon père et ma mère ne voyaient partout que des coeurs durs et fermés; ils n'avaient point d'espérance. Mais, résignés comme des sauvages, ils n'accusaient ni Dieu ni les hommes; ils croyaient qu'ainsi avait été toujours et partout le monde et la vie!...

Il avait un frère Eugène, père de M. François Veuillot, qui nous honorera bientôt de sa visite. Eugène, fut le conseiller, l'intime, le frère dévoué et affectueux de Louis.

Lui-même, l'un des meilleurs littérateurs français du siècle présent. Esprit pondéré, jugement sûr et solide, journaliste dont la distinction et la pureté de langage n'ont pas été surpassées. Ecrivain remarquable par la précision de la phrase et de la pensée. Fils de l'Eglise, soumis au pape de qui l'on pourrait dire qu'il fut le défenseur le plus ferme et le plus franc dans la presse laïque Française.

Eugène Veuillot fut d'abord le collaborateur, puis l'héritier de l'oeuvre de Louis Veuillot.

Beaucoup d'hommes forts auraient succombé sous le pois d'un héritage de cette grandeur et sous l'énormité de ses responsabilités.

Louis Veuillot avait été un astre resplendissant. Il était difficile de briller dans cet orbite; pourtant Eugène, à son tour a pu y briller. Sous sa dirèction supérieure l'oeuvre a marché sûrement. A sa mort ses fils ont continué l'oeuvre de l'oncle et du père.

M. François Veuillot est un des rameaux de ce chêne puissant qu'est la famille Veuillot.

C'est donc dire toute l'importance, de la visite parmi nous, de ce personnage français distingué.

C'est un frère qui vient nous causer. Il nous parlera de la France catholique; il ne saurait le faire sans nous montrer les grandes figures de son oncle et de son père.

Inutile de dire notre joie, il a droit à notre reconnaissance; il l'aura toute.

LA MOTION FRANCOEUR

(*L'Action Catholique*)

La motion Francoeur est disparue du feuilleton de la Chambre.

Ceux qui ont suivi les débats à la Législature ou dans les journaux savent de quelle manière. La proposition a été retirée sans vote, après un certaine nombre de discours, dont plusieurs de belle facture et d'un réel mérite, mais dont le très gran dnombre concluait :

Nous ne devons pas sortir de la Confédération.

Sir Lomer Gouin a, pour ainsi dire, ramassé le sens de tous ces discours dans le dernier paragraphe du sien :

"C'est pour conserver à mon pays sa grandeur, c'est pour garder au coeur de nos enfants tous leurs espoirs; c'est afin de leur transmettre l'héritage reçu de nos pères que nous devons lutter sans frayeur dans l'orage qui passe, que nous devons travailler sdns relâche et sans défaillance au développement et au maintien de la Confdération canadienne."

Nous devons rester dans la Confédération; c'est la conclusion du débat, et c'est la sagesse même.

Mais était-il bien opportun de nous forcer à le dire dans un moment comme celui que nous traversons? Et la façon dont la discussion vient de se terminer aura-t-elle pour résultat de porter nos adversaires, ou si l'on aime mieux, nos ennemis, à nous mieux traiter à l'avenir?

N'était-ce pas un geste puéril que cette motion, qui nous montrait comme prêts à sortir de la Confdération si les autres provinces trouvent que la nôtre est une compagne indésirable, et qui a obligé notre premier ministre et les plus sérieux de nos législateurs à déclarer que nous devons y rester? Et les raisons, toutes excellentes, qu'ils ont invoquées, maintenant qu'elles ont été criées au grand public, ne sont-elles pas de nature à porter ceux qui ne nous aiment pas à en prendre à leur aise avec nous, puisque nous venons d'avouer nous-mêmes quel intérêt nous avons à rester avec eux, et comme il nous serait difficile de nous séparer.

Un débat où nous avons été forcés de faire ces aveux, et en un pareil moment, n'est pas un débat dont il y ait lieu de se féliciter.

M. L'ABBE JOUBERT

C'était un saint prêtre, un apôtre dont les vertus et la générosité ne seront jamais connues du monde.

Il a vécu pour Dieu et les pauvres.

Tout jeune encore il avait occupé dans l'administration du diocèse des postes d'une grande importance.

Il est mort après avoir accompli déjà beaucoup, à l'âge où la plupart ne font que commencer.

C'est un coup terrible pour sa famille; mais ceux qui la connaissent savent, avec quel esprit de foi l'épreuve sera acceptée.

Nous déposons sur sa tombe l'humble offrande de nos prières et de nos sympathies.

Les funérailles ont été imposantes. Le service funèbre fut chanté par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui prononça l'oraison funèbre dans une éloquence élevée et touchante.

L'esprit de justice et de charité qui anima la vie du défunt, ainsi que son zèle pour la conversion des âmes furent les traits principaux de celui que pleure aujourd'hui son archevêque et le diocèse.

L'abbé Joubert sera enterré à St-Pierre, Man., sa paroisse natale.

Le Rév. Père Drummond

Le Rév. Père Drummond, S.J., vient de célèbrer à Edmonton le cinquantième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse.

Le Père Drummond est trop bien connu au Manitoba pour qu'il nous soit nécessaire d'en faire l'éloge.

Nous voulons lui souhaiter encore longue vie, pour qu'il puisse continuer l'oeuvre admirable qu'il a accompli au Canada.

Dernièrement encore, il prenait avec son éloquence accoutumée et sa science la défense des Canadiens-français, attaqués par un citoyen d'Edmonton.

Le Père Drummond parle, écrit, connait les deux langues anglaises et françaises parfaitement. Nous ne dirons pas que c'est un bilingue, car il en sait beaucoup d'autres; mais nous pouvons le donner comme un exemple de ce que peut faire un homme de talent quand il possède la connaissance de plusieurs langues.

M. JACQUES PARENT

Au moment de mettre sous presse nous aprenons de Rochester, Minn., la mort de M. Jacques Parent, député de Morris. Nos sincères condoléances à la famille.

L'ESPRIT DE VIE

(*L'Action Catholique*)

Pour ceux qui ont eu l'avantage d'entendre, hier soir, M. le capitaine Duthoit, pour ceux même qui liront le résumé forcément desséché de ses paroles, si pleines d'un puissant souffle de vie, une leçon fondamentale s'est déjà dégagée de ce bel enseignement et de cette vigoureuse éloquence. Dans le domaine de la vie sociale et économique, dont M. le professeur Duthoit nous parlait hier, comme dans le domaine de la politique internationale, dont il nous entretenait lundi, le christianisme, avec ses ensseignements et ses vertus, est manifestement l'esprit de vérité et l'esprit de vie. C'est à lui qu'il faut revenir, à lui qu'il faut rendre dans la vie publique la place qu'on ne lui a enlevée qu'en exposant à mourir les peuples qui en vivaient.

Que furent, chacun dans son champ d'action, Albert de Mun, Léon Harmel et Henri Lorin, dont M. Duthoit nous disait hier soir l'action féconde et la puissante influence? Ils furent, avant tout comme en tout, des catholiques éclairant leur intelligence des lumières de leur religion, animant toute leur action de ses pensées, traçant et ouvrant leur voie d'après ses directions.

Ces catholiques eurent la sagesse de comprendre et le courage de professer publiquement que saint Paul n'avait pas tort quand il disait qu'il faut tout établir solidement dans le Christ, quand il enseignait que le service de Dieu sert à tout, ayant les promesses de la vie présente et de la vie future.

Quand le comte de Mun, éclairé de sa foi, des enseignements des maîtres que Dieu avait placés sur sa route et des leçons frappantes de son expérience, entreprit son oeuvre de restauration sociale par l'esprit et la pratique du christianisme, il proclama plus d'une fois, à l'étonnement de ses adversaires et même de quelques amis, qu'il entendait travailler à une Contre-Révolution. Et il définissait ainsi son objectif :

"La Révolution n'est ni un acte, ni un fait, elle est une doctrine sociale, une doctrine politique, qui prétend fonder la société sur la volonté de l'homme au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu, et qui met la souveraineté de la raison humaine à la place de la loi divine.

"C'est là qu'est la Révolution; le reste n'est rien, ou plutôt tout le reste découle de là, de cette révolte orgueilleuse d'où est sorti l'Etat moderne, l'Etat qui a pris la place de tout, l'Etat qui est devenu votre Dieu et que nous nous refusons à adorer avec vous. La Contre-Révolution, c'est le principe contraire, c'est la doctrine qui fait reposer la société sur la loi chrétienne."

Après ces paroles, le comte de Mun prenait soin d'ajouter qu'il ne voulait pas non plus de l'Ancien Régime ni de la Révolution. Ce que nous voulons, c'est la société chrétienne, qui est le règne de la liberté vraie dont vous ne nous donnez que la caricature, le règne de la liberté établie sur la tradition et garantie par le dévoûment des forts envers les faibles".

Le comte de Mun avait raison. La Révolution, en effet, n'a pas commencée en 1879 ni même au dix-huitième siècle. Les doctrines et même les passions dont 89 fut le triste épanouissement remontent à la Renaissance, à la Réforme, à la substitution du droit païen au droit chrétien, à l'éloignement des hommes des sentiers où les gardait l'Eglise, pour la sauvegarde des sociétés autant que des âmes.

C'est donc toujours à la tradition chrétienne qu'il faut ramener les esprits, les volontés, les institutions, la politique intérieure et la politique internationale des peuples qui veulent rester ou redevenir civilisés.

Et dans ce mouvement de retour, ce sont les intelligences qui doivent être les premières ramenées à la vérité chrétienne. Ce sont les doctrines et les principes qu'il faut rétablir dans leur pureté et leur intégrité catholiques.

Grand, noble. mais aussi dur travail. Travail qui parait ingrat, parce qu'il donne bien rarement la joie du succès à ce lui qui l'entreprend et s'y consacre, mais travail leçon qui prêchent encore la vérité, constate généralement après la mort, ou même après l'immolation des ouvriers qui y ont donné une part de leur vie ou même toute la vie.

Ces vies restent elles-mêmes une leçon qui prêchent encore la vérité, qui répand l'esprit de vie; leur bon travail ne finit pas avec leurs durs labeurs. C'est consolant pour eux et heureux pour ceux qui profitent de leurs leçons et de leurs vies.

Nous avons profité hier de quelques-unes de ces leçons éclairantes et réconfortantes de vie chrétienne sociale. Aux grandes leçons qui se dégagent encore des enseignements et de la vie du comte de Mun et de ses deux illustres amis, s'ajoutait la bonne et forte leçon des enseignements et de la vie d'un autre ami du comte de Mun, digne héritier de sa pensée, de son zèle, de son entraînante éloquence.

ALBERT DE MUN ET SES AMIS: HARMEL ET LORIN

(*L'Action Catholique*)

M. Duthoit a développé, par un puissant discours d'une heure et demie, le résumé analytique que voici:

La comparaison des deux guerres, celle de 1870-71 et la guerre actuelle, donne matière à plus d'une méditation.

Pourquoi la France qui n'a pas pu soutenir l'effort en 1870 a-t-elle, cette fois-ci, résisté victorieusement?

De ce contraste, dont les historiens auront à s'occuper, les causes sont multiples. Mais n'est-il pas tout indiqué de rechercher certaines explications dans la vie de ceux qui, au cours de ces 44 ans, ont vécu la meilleure part de leur existence d'homme et ont entretenu en France cette force principale des nations et des armées que l'on appelle "le moral"?

A ce titre, les trois hommes dont je vais vous parler, le comte Albert de Mun et ses deux amis, Léon Harmel et Henri Lorin, méritent de figurer en toute première ligne parmi les meilleurs artisans du renouveau français, parmi les précurseurs d'une renaissance, dont ils ont vu poindre seulement les premières lueurs, puisque tous trois sont morts au cours de la guerre.

A première vue, quelles différences entre ces trois hommes!

Le premier, c'est un soldat. La tribune, c'est encore pour lui un champ de bataille. La plume, c'est une épée.

Le second, c'est un chef d'industrie, un patron qui s'est rendu compte qu'il a charge d'âmes; c'est le "bon père".

Le troisème, c'est un penseur, excitateur de pensée chez les autres. Il a profondément médité les enseignements de l'Eglise et c'est à la lumière de les enseignements qu'il observe le principe individualiste et le matérialisme qui vicient le régime économique.

Ces trois hommes ont ceci de commun, qu'ils sont les champions d'une même et sainte cause: ils ont la foi et ils la vivent, pleinement.

Ils n'ont jamais perdu les joies et les enthousiasmes de la certitude. Ce ne sont pas des convertis, ce sont des baptisés qui sont restés baignés dans la lumière; mais envers ceux qui tâtannent sur la route, qui cherchent la lumière, ils ont été compatissants. Sur les chemins de la croyance, Brunetière a été soutenu par Lorin. Péguy a été secoué par les accents patriotiques d'Albert de Mun, il a eu confiance en la force et la loyauté intellectuelle de Lorin.

Enfin, tous trois ont proclamé la nécessité d'une réforme fondamentale de la vie économique selon les principes chrétiens. Ils ont volu briser une bonne fois les cloisons étanches qu'une science et une pratique également séparées de l'Evangile ont voulu dresser entre l'Economie politique et la morale.

Et par ces traits communs, comme aussi par ce qui les distinguait entre eux, ces hommes ont contribué puissamment à entretenir dans la patrie française la flamme d'un pur idéal, la foi dans ses destinées, la certitude des renouveaux providentiels, A ce titre, ils ont été les bons préparateurs de la Marne et de Verdun.

* * *

Albert de Mun sort de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1862. C'est dans l'armée d'Afrique, là où s'étaient le mieux conservées nos traditions guerrières, qu'il passe les dernières années du Second Empire. En 1870, il sert dans l'armée de Metz et reçoit la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Gravelotte. Mais le voilà prisonnier avec son armée. La captivité fut pour lui l'heure providentille des premières, et décisives méditations. Avec son frère d'armes, son intime ami, René de la Tour du Pin, il comprit que cet qu'il fallait à la France, ce n'était pas un relèvement purement militaire, mais une réforme des idées et des moeurs.

Le spectacle de la Commune affermit cette conviction, et bientôt un fait, presque banal en apparence, déclancha ce qu'Albert de Mun a nommé lui-même: sa "vocation sociale".

Il reçut la viste d'un modeste Frère de Saint-Vincent de Paul, Maurice Maignen, qui dirigeait un cercle de jeunes gens, Boulevard Montparnasse. Maignen l'invitait à visiter son Cercle. C'est là que de Mun, encore officier, fit son premier discours. C'est là qu'il résolut— et il tint parole—de fonder partout des associations du même genre, sous le nom de Cercles catholiques d'ouvriers, et de les relier entre elles par une doctrine et par une amitié.

En 1876, il est élu député. Gambetta, alors chef de la majorité parlementaire, prononce à son sujet le grand nom de Montalembert. Sauf d'insignifiantes interruptions. Albert de Mun devait, pendant 38 années, représenter la Bretagne à la Chambre des Députés et y être l'orateur par excellence, celui qui, servi par des dons naturels et une foi ardente, élève ses auditeurs jusqu'aux sommets et les tient pour ainsi dire enchaînés, si haut qu'il monte.

Plusieurs conférences seraient nécessaires pour retracer la carrière d'Albert de Mun, député, écrivain, apôtre, "Pierre l'Ermite des temps nouveaux", suivant le [illegible] prononça un jour, au Congr[illegible] oeuvres sociales tenu à Li[illegible] Evêque d'Allemagne. [illegible]it soulignons seulement son [illegible] sociale.

A[illegible]dualisme anarchique, créé [illegible]ance dans le monde du travail par les lois de l'époque révolutionnaire, Albert de Mun veut substituer un régime qui, par l'association d'une part, permette aux ouvriers de débattre leurs intérêts avec les patrons à armes égales, et par une législation du travail de l'autre, autant que possible internationale, tempère la concurrence que les patrons voudraient se faire aux dépens des forces et de la vie de leurs collaborateurs humains, les ouvriers.

C'est tout un corps de doctrine nouveau qu'il veut faire entrer dans les esprits. Et il a la joie de recevoir la confirmation la plus enviable: celle que lui donne le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, par l'Encyclique sur la *Condition des Ouvriers.*

* * *

Aux temps de ce que l'on peut appeler les "travaux préparatoires" de cet acte mémorable, Albert de Mun avait constamment collaboré avec Harmel, soit à l'Oeuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers, soit à ces pèlerinages ouvriers que l'industriel du Val-des Bois conduisait chaque année aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Léon Harmel, successeur et chef d'une dynastie d'industriels, établie aux environs de Reims, était profondément pénétré de deux idées fondamentales: d'une part, que le patron a charge d'âmes, de l'autre, que pour remplir sa fonction morale, il doit s'appuyer sur les ouvriers eux-mêmes, organisés en associations, et respecter dans ces association les principe du gouvernement des intérêts ouvriers par les ouvriers eux-mêmes. Ces principes inspirèrent toute sa vie.

En outre il estimait — et ce fut comme son triomphe—que le rôle de chef d'entreprise, de patron, doit appartenir à une grande famille, plutôt qu'à une société anonyme d'actionnaires, et qu'une grande famille peut suffire à soutenir le poids d'une très grand industrie, pourvu que la solidarité familiale s'exerce, absolue, dans l'ordre financier, et que l'union morale soit sacrée entre les membres de la famille.

Jusqu'à son dernier soir, Léon Harmel proclama, cimenta cette union.

* * *

Par l'âme toute grande ouverte à la ferveur sacramentelle, Léon Harmel était très proche d'Henri Lorin. Celui-ci, nourri de la foi dans une vieille famille parisienne, où l'on était "ultra montain", selon l'expression courante au lendemain du concile du Vatican, prit conscience, après une éducation scientifique à l'Ecole Polytechnique, d'une vérité qui illumina toute sa vie: celui-là n'est pas vraiment catholique qui ne cherche pas dans le catholicisme les principes directeurs de son activité sociale. Le premier devoir du catholique est donc de prendre pleinement conscience de ce qu'exigent de lui les notions révélées de paternité divine et de fraternité humaine. Travail complexe, puisqu'il suppose, d'une part, la connaissance précise de toute la tradition catholique, de l'autre, la connaissance du régime économique établi en fait; c'est ce travail qui a permis à Lorin de conclure que ce régime avait été établi sous l'influence de tendances hostiles à l'autorité de l'Eglise.

Cette idée centrale, Lorin la fera rayonner au dehors avec une activité inlassable: soit par *l'Oeuvre des Cercles* où il collabore avec de Mun, la Tour du Pin et Harmel, *soit à l'Union internationale de Fribourg* où il se rencontre chaque année avec les sociologues catholiques de divers pays d'Europe en de fructueuses réunions d'étude, soit à *l'Association légale pour la protection des travailleurs,* où, grâce à ses efforts, un délégué du Saint-Siège délibère avec ceux des Etats, soit aux *Sémaines Sociales,* véritables Universités ambulantes, que pendant dix ans anime sa grande âme, soit à son foyer domestique de Paris et de Maule, où il éveille des vocations et par des vocations et par des rencontres prépare les temps d'union sacrée, soit à Rome, où il a connu, aimé, servi 4 Papes.

* * *

La grande guerre prit et fit mourir ces trois homm[illegible]

Leur coeur [illegible] voir trop be[illegible] mes ango[illegible] enivran[illegible]

Dr[illegible] Alb[illegible] son[illegible] et [illegible]

ALBERT DE MUN ET SES AMIS: HARMEL ET LORIN

(Suite de la 1ère Page)

vage d'énergie et de confiance. A ce travail qui exaltait toutes ses facultés, les portait à leur maximum d'intensité, il use ce qui lui reste de vie. Son dernier article paraît après sa mort: "Nous nous réveillerons dans l'enthousiasme." C'est son dernier mot.

Harmel, réfugié à Nice, à raison de ses 87 ans, ne cesse pas de communiquer avec ses fils, avec ses ouvriers, restés en Champagne, sous l'occupation ennemie. Il encourage ses fils, ses filles, à rester sans défaillance au milieu des ouvriers, et il dit sa certitude des destinées glorieuses de la France.

Quant à Lorin lui aussi commence par réconforter ses compatriotes de Maule; puis, sa confiance en Marie le pousse vers Lourdes, où tant de fois la Vierge fidèle a souri à la France, et d'où il reste sûr que viendra le secours; il accompagne à Bordeaux la dépouille mortelle d'Albert de Mun, au milieu d'une foule immense, que conduisait le Président de la République en personne; puis, il part pour Rome. A Benoît XV il veut parler de la France, et il entend des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ cette assurance qui inonde son coeur de joie: "La France est toujours la fille aînée de l'Eglise."

Ce fut son suprême travail pour la France.

Au retour, il mourait comme Albert de Mun, d'enthousiasme.

La France veut-elle faire à ses défenseurs un cadeau?

"Jamais l'état moral du soldat n'a été meilleur", a déclaré Clemenceau l'autre jour devant la commission des onze. Et c'est ce que disent tous ceux qui connaissent l'esprit de l'armée.

Au moment où nos défenseurs, avec cette solidité qui remplit de respect et de gratitude toute la nation, et d'admiration l'univers, entrent dans leur quatrième hiver, il n'est pas un Français quels que soient son opinion, son parti, ah! sur ce point comme nos coeurs s'accordent complètement!), il n'est pas un Français qui ne pense: "Ils sont les meilleurs, ils souffrent de beaucoup le plus: que pourrait-on pour eux?"

Nous avons les récompenses militaires, la loi sur les pensions. Ce fut une belle idée qu'eut l'organisateur du Maroc quand il voulut relever le prêt du soldat et capitaliser une partie de ce relèvement pour prouver d'une manière réelle à une armée qui produit un effort comme jamais aucune armée n'en fournit, notre vigilance et notre reconnaissance de chaque jour.

Plus la guerre est longue, plus la part du soldat devrait être large. Sa part, sa prime, sa récompense, son droit! Maurras a été entendu très loin quand il écrivit sa belle série d'articles, son petit livre, la *Part du Combattant*, qui indignait les *Bonnets rouges*, et quand il disait et redisait que l'ouvrier de la victoire doit être associé aux produits de la victoire. "De tout temps, dans toutes les armées, remarque justement le député-soldat la Ferronays, on a récompensé par une prime en bonnes espèces sonnantes les coups de main audacieux qui rapportaient au commandement des renseignements sur l'ennemi..." Il existe aujourd'hui, chez nous, des primes pour les prisonniers faits, pour les mitrailleuses et les canons enlevés même pour les fusils ramassés. C'est trop peu, c'est timide, c'est une pensée qui s'arrête à mi-chemin.

On ne prime pas toutes les actions d'éclat. Elles-mêmes, les citations, les médailles, les croix ne vont pas toujours au plus digne. Et puis, dans une guerre si dure sous de tels hivers l'immobilité même de la tranchée, l'attente par ces nuits interminables est une action d'éclat. Ce sont tous nos soldats qui devraient recevoir à cette heure une prime, comme un témoignage que la patrie connait l'effort immense qu'elle leur demande.

Au seuil de cette année 1918, il nous est apparu qu'en dehors du pécule déjà consenti et de la loi sur les pensions, il convenait d'établir, par un système de polices d'assurance, avec liquidation anticipée, un mode de libéralité efficace et immédiate, aussi bien pour les avants-droit de nos soldats que pour le soldat lui-même de retour dans ses foyers.

Tel gouvernement allié nous a déjà précédé dans cette voie, et c'est en m'appuyant sur cet exemple que j'ai eu l'honneur, hier, avec un grand nombre de collègues, de soumettre à l'examen de la Chambre une proposition de loi, dont voici le premier dessin essentiel

1. La caisse nationale des retraites … la vieillesse est autori- … police d'assurance … sans aucunes … de 1,000 fr. … troupes … francs … ilisés, … ent … l'au

nant de blessures de guerre ou de maladie contractée au service (et indépendamment du droit qui reste ouvert a utitre des pensions), cette somme de 500 francs ou de 1,000 francs sera payable sans formalité et dans le délai d'un mois après le décès du combattant ou du mobilisé.

3. Toutes les charges des polices à établir sont supportées par le budget de l'Etat.

4. Dans les trois mois qui suivront la cessation des hostilités, tout assuré pourra obtenir le paiement par anticipation de la valeur de l'assurance, soit, suivant les cas, 500 ou 1,000 francs, à condition qu'il justifie que cet argent est destiné à acquérir les instruments ou objets nécessaires à la reprise de sa profession.

5. Au cas où le bénéficiaire de la présente loi serait appelé à recueillir une somme prévue par la loi du pécule, il ne pourra obtenir la liquidation anticipée prévue à l'article 4 que défalcation faite du montant de son pécule. La différence restant à son compte, sous forme de police d'assurance, sera payable, en cas de décès, à ses avants droit; en cas de survivance, à son bénéfice personnel, ou bien à telles personnes par lui désignées à l'expiration d'un délai de 20 ans.

Trouvez-vous utile et juste que la France fasse ce cadeau à ses sauveurs?

Nous avons jugé qu'il était de toute convenace que cette pensée perdît aussi tôt que possible tout caractère particulier et qu'elle fût élaborée par le plus grand nombre possible de députés de toutes les nuances; c'est pourquoi, au lieu de l'exposer dans une suite d'articles où j'aurais bénéficié des conseils de mes lecteurs, nous avons immédiatement portée sur le bureau de la Chambre, où toutes les initiatives amies et adversaires la pourront librement travailler et perfectionner.

Ce qu'il fallait, à mon avis, et ce qu'ont voulu les premiers signataires de cette proposition, c'est donner aux combattants un salut de nouvelle année, en même temps que constituer un instrument de prévoyance sociale.

Il n'est pas un Français qui ne se préoccupe des conditions dans lesquelles, au jour venu de la paix victorieuse, le soldat rejoindra son foyer.

Nos lecteurs se souviennent qu'avant reçu les confidences d'un grand nombre de mobilisés, nous avons longuement recherché ici comment leur procurer les ressources nécessaires pour qu'à la paix ils reprennent leur ancienne profession et reconstruisent leur existence. La section économique et sociale de la *Ligue des Patriotes*, que préside Ernest Carnot, s'est occupée de l'organisation du *Prêt au combattant* pour le lendemain de la guerre. Ce projet n'est pas abandonné; il ne perd pas sa raison d'être du fait des polices d'assurance que nous voudrions que la France offrit aujourd'hui à ses défenseurs. Ce n'est pas 500 ou 1,000 francs qui permettront aux cultivateurs, aux commerçants, aux petits industriels, aux avocats, aux médecins, etc., de reprendre leur profession. Mais aujourd'hui nous laissons de côté l'idée de prêt, pour demander que la France fasse à ses sauveurs un don et prenne une mesure de haute prévoyance que la reconstitution de l'après-guerre nous oblige.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

P.-S.—En Amérique, deux cent mille Alsaciens-Lorrains sont groupés dans "l'Association des Sociétés alsaciennes-lorraines d'Amérique" et dans "la ligue mondiale pour la restitution de l'Alsace-Lorraine". Ces deux puissantes sociétés viennent de déléguer M. Gustave Blumenthal, Alsacien et citoyen américain, frère de l'ancien maire de Colmar, pour qu'il entre en relations, en leur nom, avec les Sociétés alsaciennes-lorraines de France. Qu'il soit le bien venu!

En outre, les Alsaciens-Lorrains d'Amérique ont chargé M. Blumenthal de porter à la statue de Strasbourg un drapeau français et un drapeau américain. Tous, nous l'accompagnerons.

Dimanche prochain, les Sociétés alsaciennes-lorraines et les grandes Sociétés patriotiques, avec leurs drapeaux et leurs insignes, se réuniront, à 2 heures 30, autour du grand bassin du jardin des Tuileries, et se rendront de là devant la statue.

Après le défilé, le gouvernement avant très justement désiré qu'aucun discours ne fût prononcé sur la voie publique, le cortège se rendra dans la cour du ministère de la marine, où M. Gustave Blumenthal, M. Jules Siegfried et le président de la Ligue des Patriotes prendront la parole pour saluer la grande Amérique, et affirmer la foi patriotique commune à tous les Français.—M. B.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Soumissions

Cité de St. Boniface

Des soumissions scellées, adressées au sousigné et marquées au dehors de l'envelope: "Soumissions pour brise-glace, seront reçues à l'Hôtel-de-Ville, Saint-Boniface, jusqu'à huit heures du soir le onze février, pour l'enlevement des trois brise-glace qui sont dans la Rivière Rouge au sud du vieux pont Broadway. La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Tous les détails seront donnés au Bureau de l'Ingenieur de la Ville sur application.

(Signé) J. B. COTE,
Greffier.
—13

Demande d'application pour divorce

Avis est par la présente donné que Mary Clay Ewart, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba fera application au Parlement du Canada a sa prochaine session d'un acte de divorce avec son mari, Allan Campbell Ewart, de la Cité de Winnipeg, avocat, pour adultère et désertion.

Daté à Winnipeg, dans la province de Manitoba, le 11ème jour de décembre A.D. 1917.

MARY CLAY EWART,
Par Hough, Campbell et Ferguson.
6-15 Son avocat.

CE FUT LA...

Je viens de vivre l'émotion la plus profonde de toute mon existence.

Nous sommes arrivés, à cette nuit, en ligne entre Jérusalem et Bethléem. C'est de là qu'avec le bout de crayon qui me reste, je vous trace ces lignes sur ma boîte à masque.

Que vous dire!

Toutes les émotions se pressent dans mon âme, et je les ressens tellement que je ne trouve aucun mot pour les exprimer.

Les grandes joies, elles aussi, sont muettes.

Au ciel, scintillent des millions d'étoiles...

Autour de moi, le silence.

Un nuit laiteuse où je distingue des lueurs blanches qui sont des maisons... Dans celle-ci Bethléem!

Et je suis là!...

* * *

Je suis là... moi!...

Je ne cesse de répéter ce mot, sans parvenir à y croire.

Ces lignes d'horizon. Il les a vues...

Cet air, Il l'a respiré...

Sur cette route que chevauche notre tranchée, Il a marché.

Ces enfants qui ont passé ce soir en "gombaz" rayés et en fer rouge, la figure intelligente l'oeil noir, et d'allure si noble, ce sont les descendants directs de ceux qui furent ses cousins.

Ces femmes qui les accompagnaient, une mitre élégante sur la tête, couvertes d'un voile blanc tombant sur une robe bleue, le tout jaune et or... ces femmes, elles ressemblent à sa mère... C'est ainsi qu'elle était habillé.

Ces bergers, qui gardent leurs troupeaux en arrière de nos lignes, descendent de ceux qui, les premiers, vinrent le saluer...

Dans ce ciel ont chanté les anges.

Dans ce ciel ont chanté

Et je suis là, juste le mois où il est né!...

Que vous rendrais-je, Seigneur, pour l'immense joie de cette nuit?

* * *

Car ce que tant d'âmes ont rêvé de voir, je le vois!...

Ces noms sacrés entre les plus sacrés... ces noms qui sont devenus des noms d'humanité... qu'on a toujours entendus, toujours lus... qu'on prononce solennellement comme une inscription de fronton de temple, j'en ai la réalité là, sous mes yeux...

La Terre Sainte m'entoure; son atmosphère auguste m'enveloppe; je sens palpiter dans son mystère tous les mystères de l'Histoire...

L'âme des patriarches, celle des prophètes, des apôtres, de Marie-Magdeleine, de Joseph le nourricier... celle immaculée de la Vierge, la sienne, à Lui... semblent frôler mon âme.

De quelque côté que je me tourne, je me heurte à du divin.

Tous les cantiques que m'apprit ma mère, qui les tenait de la sienne, moment de mon coeur à mes lèvres: *Il est né le divin Enfant.. Les anges dans nos campagnes. Jésus enfant, par une nuit obscure, tu descends parmi nous.*

L'Evangile est ouvert sous mes yeux.. et sens battre à mon coeur la source de cette vie qui qui doit jaillir jusqu'à la vie éternelle coule depuis deux mille ans, et nelle.

* * *

Et je ne suis pas ici en vague touriste, toléré par un Turc qui me dégoûte et que je dois subir.

Non.. j'y suis, la baïonnette au côté, le fusil au poing, des grenades plein ma musette!

Derrière moi s'allonge la gueule de nos 75...

Je refais le geste des Croisades.

Je continue l'effort de toute ma race.

Je suis ici en soldat, en croisé, en libérateur!

Là ou Clovis avait rêvé d'aller, je suis parvenu.

Chevaliers des vieux manoirs, vous qui avez pleuré en découvrant dans la Ville Sainte... Godefroy de Bouillon et Tancrède.. vous tous—innombrables — qui, sans la réussir, avez tenté la suprême entreprise... saint Louis et vous ses preux bardés de fer, je continue votre oeuvre!

Et, plus heureux que vous, je chante Noël à Bethléem, sous les plis d'un drapeau victorieux.

* * *

Dilate-toi, mon âme, jusque dans tes profondeur! *Magnificat anima mea*...

Ardeur du christianisme naissant, rajeunis mon coeur lassé.

Foi de mes pères faites-moi rougir de mon respect humain.

Je veux garder pour toujours le parfum de cette fleur de jeunesse que je respire aujourd'hui, et dont la tige plonge jusque dans l'abîme des âges...

Après vingt siècles elle reste encore la plus fraiche, la plus actuelle des joies de la terre... celle qui fait battre des mains aux tout petits enfants et qui déride le vieillard... celle qui, dans le monde entier va remplir les églises aux messes de minuit, celle qui, au seuil de l'année qui finit, chante l'année qui commence...

* * *

Qu'êtes vous, grandes préoccupations humaines, devant cette pauvre crèche!

Où est Rome et Athènes?

Où sont les Césars et leurs trônes?

Où sont les grandes combinaisons politiques, et tant d'ambitions et de rêves?

Je sens ici ma foi se confirmer à jamais.

Si même je m'écoutais, je dirais mon *Nunc dimittis*, en souhaitant qu'une balle me couche là, dans le sable sacré où dorment les ancêtres du monde, et où Dieu passera la revue suprême avant de clore le livre des siècles...

Gloria in excelsis Deo!

Pierre L'ERMITE.

—*La Croix.*

THEATRES

Walker—"Seven Days' Leave" empoigne l'auditoire elle réunie dans ses fibres les plus intimes. La scène est magnifique, une sous-marin est coulé et l'on voit une repr duction exacte de la guerre moderne.

Semaine du 11 février. Dans "Out There" Eliza Ryan, actrice merveilleuse. Cette une comédie patriotique qui fait appel aux meillieurs sentiments. L'auditoire ri et pleure et trouve complète satisfaction "The Wite Feather". Kit Brent, (Albert Brown) et Miriam Lee, agents du service secret Britannique défine les plans alemands. Il y a des moments d'attente fébrile et l'intérêt est suspendu jusqu'à la fin. Vous pourrez l'entendre durant la semaine du 18 février.

Orpheum — Semaine du Bonspiel Trod Kin, Violoniste de l'orchestre Imperial Russian, accompagne de Mlle Jean Tell descendant de Mayerbeer. A étudie au conservatoire de musique de France. Allan Stead du Palace Theatre, Londres, tries, cartes, etc. Foster Bell, musique. Fred Ardath, comédie "The Corner Store". "The Three Western Girls", chants et dances. Marion Harris, chants. Kalmar et Brown, scènes d'enfants. Vues animées.

Winnipeg—Semaine du 4 fevrier, "The Little Shepherd of Bargain Row" par Howard McKent Barnes. Sarah Padden, fameuse actrice. Semaine prochaine "Rolling Stones". Matinées: mardi, jeudi et samedi. Soirées: 15c à 50c. Matinées: meilleurs sièges, 25c.

Dominion — La semaine prochaine le retour sur la scène de Mary Pickford.



Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er mars 1918, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, trois fois par semaine sur la route de Ste-Agathe, Nord-Ouest, Route Rurale. Devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut obtenir au bureau de poste de Ste-Agathe, Man., et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 18 janvier 1918. 11—13



Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er de mars 1918, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, pour quatre ans, trois fois par semaine sur la route de Ste-Agathe, Sud-Est, Route Rurale. Devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut obtenir au bureau de poste de Ste-Agathe et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 18 janvier 1918. 11—13

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute pesonne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Aberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On eut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

Chez Nous et autour de Nous

M. François Veuillot le grand conférencier français donnera une conférence au Collège le 14 courant à 8 heures p.m.

M. Léon Schanus de Saint Georges, Man., a été nommé magistrat de police par le gouvernement provincial.

Le feu à détruit le Caldwell block et le magasin de MM. Chevrier Frère à Winnipeg la semaine dernière.

M. A. O. Mayotte, de la rue Marion, s'est fait tué accidentellement vendredi dernier par les chars électriques, il laisse une femme et deux enfants.

Lundi prochain séance régulière du conseil de ville.

Le Rév. Père Morice, O.M.I., a été préché une rétraite au monastère des Trappistes la semaine dernière.

M. Clovis dégagné a pris la gérance de l'hôtel Frontenac à Winnipeg.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Nous avons reçu déjà plusieurs des documents que nous avions demandés un peu partout à la campagne; mais nos dossiers sont encore incomplets. Nous insistons donc de nouveau auprès de ceux auquels nous nous sommes adressés pour qu'ils nous fassent parvenir au plus tôt la statistique dont nous avons besoin.

* * *

Deux postes d'enseignement se trouvent vacants, à l'heure actuelle, dans les centres français. Que les jeunes filles, désireuses de faire la classe, s'adressent à nous et nous les mettrons en relations avec les commissions scolaires de ces arrondissements.

L.-P. GAGNON,

ALLIANCE FRANCAISE

Le comité de l'Alliance Française a le grand plaisir d'informer les membres de la société, ainsi que les amateurs de soirées littéraires, que le mercredi 13 courant, ils auront l'avantage d'entendre le conférencier officiel de la Fédération, Monsieur Charles Cestre, de l'Université de France. Le sujet de la conférence qu'il donnera dans la salle de l'Université de Manitoba (ancien palais de justice, rue Kennedy) sera : Les rapports éxistant entre les mouvements littéraires français et anglais.

La séance commencera à 8h. 30 du soir.

PARTIES DE CARTES

La Ligue des Demoiselles de Langue française prépare actuellement une série de parties de cartes, au double profit de son oeuvre propre et de celle de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba.

Souhaitons, dès maintenant, que notre public se fera fort de donner son encouragement à ces deux sociétés : à la première, en reconnaissance des services qu'elle rend à nos jeunes filles en les groupant solidement, à la seconde parceque'elle assure un enseignement catholique et français dans nos écoles.

Lettre publiée dans le "Citizen", traduction du "Droit"

"Le mot cléricalisme a été tellement employé, en ces derniers temps, dans la presse canadienne, que les catholiques ont le droit de savoir ce qu'il signifie. L'origine du mot est assez connue. On se servait de ce mot sur le continent européen, quand on voulait diriger une persécution contre le clergé catholique. Il fut probablement inventé par Bismarck dans son célèbre "Kulturkampf", qui amena, sous Windthorst, la fondation du parti centre en Allemagne. Bismarck a trouvé son Hildebrand dans la personne de Pie IX et il alla à Canossa avec son "Kulturkampf."

"En France ce terme a servi de mot d'ordre au parti qui a dirigé une campagne outrageante contre le clergé catholique français. Mais, dernièrement, un des principaux chefs de cet esprit persécuteur, Clémenceau, déclara, sincèrement ou non, que la séparation de la France d'avec l'Eglise a été une faute. De telles tactiques sont toujours des fautes qui laissent des résultats pernicieux. Si ce n'eût été pour le splendide patriotisme et la profonde loyauté du clergé français et des catholiques, cette faute eût été désastreuse pour le pays.

"Maintenant, dans la campagne qui se poursuit depuis quelque temps, les accusations ridicules contre l'Eglise catholique, qui ont dis gracié une grande partie de la presse canadienne, ont fait sourire, quoiqu'il fut triste, aussi, de voir tant de petitesse, d'ignorance crasse et de fanatisme, dans le 20e siècle.

* * *

"Quant à l'emploi courant du terme de mépris, comme il a été trouvé sur les lèvres d'un homme qui occupe une position responsable, il est juste de demander si un catholique qui entre dans les ordres, est privé, soit comme citoyen, d'exprimer son opinion sur une mesure publique, sans avoir,; au préalable, obtenu la permission de la presse ou du parti politique au pouvoir, quel qu'il soit?

"Qu'est-ce que le cléricalisme?

"Serait-ce du cléricalisme, si le Saint Père se prononçait en notre faveur?

"Est-ce du cléricalisme, pour le Cardinal Mercier — peut-être la plus noble figure que le conflt actuel a produite—de se tenir debout comme le champion de son peuple? Ou bien, pour l'archevêque de Lemberg d'aller en Sibérie, sous le dernier régime en Russie, plutôt que de céder son siège épiscopal à un aventurier schismatique? Est-ce du cléricalisme, de la part du Cardinal Logue de prévenir son peuple contre les dangers graves du Sinn Feinisme, ou bien est-ce seulement du cléricalisme quand Mgr Mannix, moins comme clerc que comme un Irlandais d'une certaine école, exprime des vues contraires en Australie?

"Est-ce du cléricalisme, pour la hiérarchie des Etats-Unis, avec un clergé étroitement uni, hommes de toutes origines, de se tenir derrière le président, ou pour les Evêques et les prêtres de France et de Belgique de former un corps noblement patriote? Est-ce du cléricalisme de la part du Cardinal Bourne, d'exhorter ses fidèles, en toutes circonstances, d'être ardemment loyaux, exhortations qu'ils ont suivies si bien? Ou bien, est-ce devenu du cléricalisme seulement quand il a vertement rappelé au "Morning Post" le commandement: "Tu ne rendras pas de faux témoignages", quand il a convaincu de mensonge et de fausseté les histoires de ce journal contre le Saint Siège? Fut-ce du cléricalisme quand le Cardinal Merry del Val s'opposa énergiquement aux insinuations absurdes de cette même feuille sensationnelle?

"Etait-ce du cléricalisme pour Mgr Fallon d'approuver la conscription, ou seulement pour le Cardinal Bégin quand il s'est opposé à l'application de la mesure aux étudiants en théologie, comme on l'a fait avec tant de succès aux Etats-Unis?. . .

* * *

"Etait-ce du cléricalisme, quand le clergé italien a soutenu le moral chancelant des troupes et fut remercié publiquement pour sa grande loyauté par un gouvernement qui ne s'est jamais montré son ami, pour être critiqué ensuite par une presse reptile?

"Etait-ce du cléricalisme quand la hiérarchie canadienne, au début de la guerre, fit un appel auquel la fleur de la jeunesse canadienne a répondu? Car, il n'y a peut-être pas une famille importante dans la province de Québec qui n'a pas un ou deux fils à la guerre. Quels ont dû être leurs sentiments et ceux de leurs amis quand ils ont vu les attaques grossières faites contre tout le peuple? A l'influence méchante d'une certaine section de la province d'Ontario et à sa presse mauvaise et indigne est due l'attitude actuelle du Québec.

"De fait, c'est un élément dialisme qui s'est montré un élément métralement opposé au cléricade faiblesse dans tous les pays belligérants. C'est une étrange psychologie que celle qui porte certaines gens à croire qu'il est possible de séparer le peuple catholique de son clergé. Ils sont unis dans une chaîne forgée aux fonts baptimaux et qui ne se termine qu'au dernier acte de la vie. Il n'y a que deux sortes de catholiques, les bons et les mauvais. Les bons sont d'esprit et de coeur avec le clergé. Il est vrai que les meilleurs catholiques peuvent différer d'opinion avec leur évêque ou leurs prêtres, sur des questions politiques—tout comme les membres du clergé, sur ces mêmes questions, différent quelquefois d'opinion entre eux. Mais les bons catholiques, dans leurs divergences de vues, n'oublient jamais la sainteté du sacrement.

"Si, quelquefois, ce manque de respect se trouve sur les lèvres d'un politicien mécontent ou d'un chercheur de place désappointé, ce n'est pas tant qu'il veuille restreindre les droits du clergé n'ont été plus étroitement unis. Les églises ne sont pas assez grandes pour contenir toutes les foules qui se pressent aux sept ou huit messes qui se disent chaque dimanche, pas plus que les confessionnaux et la table sainte.

"Ceux qui lancent le cri de guerre du cléricalisme auront comme appui, du côté des catholiques, ces "mauvaises herbes" que, d'après le satirique Swift, "le Pape jette par-dessus les murs de son jardin."

* * *

"Un petit exemple concret de cléricalisme, pour terminer cet article déjà si long. En août 1914, à la cathédrale de Montréal, le sanctuaire était rempli de prêtres et de religieux qui écoutaient attentivement une allocution touchante de Mgr de Montréal. Ils étaient tous des exilés qui avaient été chassés de leur pays, la France, et qui avec la permission de leur évêque, retournaient rendre service à ce gouvernement hostile, combattre, même, puisqu'une loi inique le veut ainsi, et mourir, comme un grand nombre l'ont fait. Il y avait deux franciscains d'Ottawa avec eux. Plusieurs de ces exilés ont été mentionnés maintes et maintes fois dans les ordres du jour, ont reçu la croix de guerre. Cette vaillante compagnie dans la cathédrale de Montréal comprenait la majorité des expatriés d'âge militaire—et plusieurs étaient déjà loin de la jeunesse.

"Pourtant, on a eu le courage de porter contre eux la plus méchante accusation, et celui qui s'est rendu coupable de cette lâcheté est retenu au pays par des devoirs bien moins importants que ceux que ces hommes ont abandonnés.

"Ils sont allés se joindre, sur les champs de bataille, aux milliers de prêtres, séculiers et réguliers, que leur héroïsme splendide conduit aux postes les plus dangereux, leur faisant répéter à tous la belle parole du héros mourant, l'abbé Finn, "la place d'un prêtre est avec le soldat mourant."

"Ainsi, les faits du présent com me ceux du passé donnent-ils une réponse à la question: "Qu'est-ce que le cléricalisme?"

ANNA T. SADLER.

En sortant de la séance

Je ne vous donnerai pas de commentaire détaillé sur cette séance pénible et nécessaire. C'est assez d'y avoir passé une longe journée, et après que, tous, nous l'avons vue ou lue, faut-il encore y ramener notre esprit?

N'attendez pas que je vous peigne M. Caillaux et son collègue, celui-ci, figure enfumée, obscure, illisible, et celui-là, sur le visage mobile de qui les sentiments successifs apparaissaient en traits de feu.

Pareil à une taupe qui, sans se presser, s'arrange toujours pour disparaître rapidement, M. Loustalot n'a jamais été sous le regard de la Chambre; mais M. Caillaux, même dans son angoisse, se plaît sur le devant du balcon. Il a pu en toute liberté, durant deux heures, déployer les parties de supériorité qu'il a dans l'esprit. Il a brodé comme il a voulu, durant deux heures, le haillon de sa défense, une thèse pleine de trous et de souillures. Il a même déroulé à demi son étendard suspect, assez pour se faire reconnaître, pas assez pour que ce fût l'aveu.

Tout cela dans une atmosphère mortelle, sans une contradiction de Clémenceau ni de la majorité, qui montrèrent par leur silence et par leur glace la plus véritable sagesse. En effet, nous n'avons pas à juger le fond de l'affaire. Le gouverneur militaire d Paris, usant de ses droits, remplissant son devoir, déclare suspect de haute trahison M. Caillaux. Levons les verrous qui paralysent la justice et M. Caillaux lui-même. On l'accuse! Qu'il se précipite chez le juge, bon Dieu! Et puisse-t-il se justifier!

Nous souhaitons que l'événement nous permette de nous en tenir à l'attitude qui fut hier celle de tous les Français de bon sens. Sera-t-il nécessaire que nous examinions par le détail les arguments de M. Caillaux? Nous ne le désirons pas. Le voilà devant le juge. Il a dit lui-même, avec un des accents les plus vrais de son discours: "Quand remonterai-je à cette tribune?" S'il fait taire suffisamment sa clientèle, sa gens, c'est bien. Nous ne désirons pas presser hors cadre un tribunal de supplément contre un accusé dont l'instruction, dès cette heure, va être menée avec toute régularité et toute rapidité. Que la nation sache qu'un gouvernement qui ne ment pas a promis de publier toute la vérité qu'il trouvera et de briser toute trahison, au nom du salut public.

J'aurais voulu que, vendredi soir, vous assistiez à cette réunion organisée par la Ligue des patriotes, où Victor Cambon et le bâtonnier Chenu ont parlé, sous la présidence d'Ernest Carnot. Je vous dirai, un autre jour, ce qui faisait l'objet direct de cette soirée, notre appel aux hommes d'étude qui veulent collaborer avec notre "section économique et sociale" et préparer, pour que les Ligueurs en soient les missionnaires, un programme aux efforts de la France d'après-guerre. Mais que n'avez-vous entendu l'admirable cri de foi dans nos soldats qu'a lancé le bâtonnier Chenu et puis la manière saisissante dont il a dit que Clemenceau tient le drapeau et que tous les Français, à l'arrière, de leurs voeux, de leur adhésion, enchaude cordialité, entourent le vieux républicain!

L'heure est périlleuse. Elle exige l'absolue soumission des coeurs et des volontés aux conditions, si dures qu'elles soient, de la victoire. Quand les poilus s'arc-boutent sous la pression allemande, il faut que l'arrière accepte de se priver afin que tous les transports nous apportent d'outre-mer des soldats et des soldats encore. L'armée américaine en France, à cette heure, elle est petite; dans quelques mois, elle sera puissante; un autre délais encore, elle sera d'un concours irrésistible.

Aussi avec quel plaisir nous avons cet après-midi fixe le drapeau de la Grande République américaine au milieu des drapeaux tricolores! Envoyé par les Alsaciens-Lorrains des Etats-Unis, il a rejoint la couronne que déjà, au 14 juillet dernier, Whitney Warren, avec les Ligueurs, avait voulu déposer au pied de la Madone de la Patrie, devenue le symbole du Droit des peuples. L'intérêt de cette manifestation et le sens des quelques paroles que nous avons dites sont de bien marquer que la raine n'est pas seulement un fait revendication de l'Alsace-Lorfrançais, mais un fait mondial, une reparation donnée à la France et au Droit des nations.

Après la cérémonie, M. Jules Siegfried m'a dit quelques mots de la proposition que j'ai soumise à mes lecteurs, jeudi dernier, et que ja'i déposée à la Chambre avec l'appui des députés amis de la Ligue des patriotes. Il faut que l'Etat assure tous les combattants. Il faut qu'en plus du pécule, en dehors de la loi des pensions, la Caisse nationale des retraites offre à tous les soldats une police d'assurance entièrement libérée, de mille francs pour les troupes combattants et de cinq cents francs pour les autres mobilisés. Je ne vous en rappelle pas les détails. Vous savez qu'elle serait payable dans le délai d'un mois après le décès du soldat. Vous savez encore que dans les trois mois qui suivront la cessation des hostilités, tout assuré pourrait obtenir le payement paranticipation de son assurance, à condition qu'il justifie que cette somme, de 500 ou de 1,000 fr., il l'employe à acquérir les instruments nécessaires à la reprise de sa profession.

Homme sage et prudent, grand industriel et de conseil judicieux, M. Seigfried approuve cette initiative. J'ai d'ailleurs constaté depuis trois jours qu'elle rencontre l'approbation générale. Lisez entre autres cette lettre émouvante que je reçois ce matin :

L'Union des pères et des mères dont les fils sont morts pour la patrie a le devoir de s'associer à toutes les mesures de justice et de reconnaissance envers les combattants qui donnent ou offrent leur vie pour la défense et la grandeur de la France.

Elle tient à apporter à la proposition de loi dont vous avez pris en faveur de nos soldats, l'approbation de ceux au nom desquels l'initiative de saisir le Parlement elle à le douloureux privilège de pouvoir parler. . . . .

Pour le comité le président:
HENRY BONNET.

Nulle approbation ne peut mieux nous fortifier. Pour venger nos morts, pour sauver la patrie, ne marchandons pas les sacrifices. Mais toutefois, toujours en coordonnant nos efforts avec ceux du gouvernement de la Défense nationale.

Un lecteur encore m'écrit: "Votre proposition, vos amis et vous, vous devriez l'appeler un cadeau de nouvel an pour nos soldats." Un autre: "Le Noël du Poilu." Bien sûr, nous y avons pensé, mais il faut craindre de faire naître des espérances trop précises et d'offrir ce qu'on ne possède pas. Nous ne pouvons que mettre dans la discussion

par un gouvernment allié. Savez-vous ce que je voudrais? Que notre gouvernement réclamât l'idée, la fît sienne, et se chargeât de la présenter au Parlement. On dit, on écrit qu'il en est question. Cette méthode serait la plus convenable. C'est de la France même que chacun de ses défenseurs de vrait recevoir ce cadeau de la gratitude française.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

